

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

A. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLES

I. INFORMATIONS DE BASE

Référence du Projet: P-GN-AAF-006	Titre du Projet : Projet de Développement de la Pêche Artisanale et de la Pisciculture	Pays : REPUBLIQUE DE GUINEE	
Instrument(s) de Prêt : F S N N°2200160000022		Secteur : PECHE	Catégorie Envir: 2
Engagement Initial : 5.000.000 UC	Montant Annulé : 0	Montant Décaissé : 4.477.448,80 UC	% Décaissé : 89,55
Emprunteur : REPUBLIQUE DE GUINEE			
Organe(s) d'Exécution : Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (Structure de tutelle du projet); - Cellule d'exécution du projet;- Communautés des pêcheurs;- Centre national de Surveillance des Pêches; - Centre National des Sciences Halieutiques, les IMF (Crédit Rural et Yété Mali).			
Cofinanciers et Autres Partenaires Extérieurs : Agence Française de Développement (4,17 millions UC soit 41,30%); Gouvernement Guinéen:(0,94 millions UC soit 9,30%)			

II. DATES CLES

Note de Concept du Projet Approuvé par Com. Ops. Sans objet	Rapport d'évaluation Approuvé par Com. Ops Non applicable	Approbation par le Conseil d'Administration 07 avril 2000
Restructuration(s) : Février 2007		

	Date initiale	Date effective	Ecart en termes de mois [date effective-date initiale]
ENTREE EN VIGUEUR	2000-09-01	2001-11-24	15 mois
REVUE A MI-PARCOURS	2003-02-01	2006-11-01	48 mois
CLÔTURE	2005-12-31	2009-12-31	48 mois

III. RESUME DES NOTES

CRITERES	SOUS-CRITERES	NOTES
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des Résultats	1,79
	Réalisation des Rendements	3,10
	Respect du Calendrier	1,00
	RENDEMENT GENERAL DU PROJET	1,96
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de Préparation	3,07
	Supervision	3,33
	PERFORMANCE GENERALE DE LA BANQUE	3,20
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de Préparation	2,50
	Exécution	2,80
	PERFORMANCE GENERALE DE L'EMPRUNTEUR	2,65

IV. RESPONSABLES DU PROJET AU SEIN DE LA BANQUE

FONCTIONS	A L'APPROBATION	A L'ACHEVEMENT
Directeur Régional	G.E. Taylor	Franck Perrault Directeur ORWB
Directeur Sectoriel	O.AW	A. ABOU-SABAA, Directeur OSAN
Chef de Projet	A.K.DIA	Léandre GBELI
Chef de l'équipe du RAP		Souleye Kitane
Membre de l'équipe du RAP		Carole OGANDAGAS (Consultante)

B. CONTEXTE DU PROJET

Faire un résumé du bien-fondé de l'assistance de la Banque. Texte:

-sur quel défi du développement porte le projet,

-stratégie générale de l'emprunteur pour relever ce défi,

-activités de la Banque dans ce(s) pays et dans ce secteur durant l'année dernière et performance, et

-activités en cours financées par la Banque et d'autres sources extérieures qui complètent, font doublon ou se rapportent à ce projet.

Veillez citer les sources concernées. Exprimez-vous sur la force et la cohérence de cette justification.

300 mots au plus.

Tout autre propos pertinent sur les origines et l'historique du projet doit être, si besoin, présenté à l'annexe 6 intitulé: Description du Projet

La Guinée dispose d'une frange côtière et d'un important plateau continental traversé par un dense réseau hydrographique qui lui confère des ressources hydriques et d'importantes potentialités halieutiques très faiblement exploitées. Ainsi, la contribution du secteur de la pêche et de la pisciculture dans l'économie reste encore très limitée. Pour mettre en valeur ces ressources, la Banque a participé à l'effort de développement du secteur en finançant, en 1984 avec la BADEA, un projet dont les résultats ont permis de doubler en dix ans la production artisanale annuelle qui est passée de 25.000 tonnes à 54.000 tonnes. Malgré cet accroissement, la consommation per capita de poisson reste encore très faible (13,4 kg/an) comparée à celle d'autres pays de la sous région. Le pays envisageait de porter donc cette consommation à 17kg/an à travers: (i) une meilleure protection des stocks par la surveillance côtière maritime; (ii) l'amélioration des conditions de débarquement; (iii) le renforcement des activités de recherche halieutique; (iv) le développement de la pisciculture privée; (v) l'amélioration de l'accès des acteurs du secteur au crédit

L'intervention de la Banque de 1974 à nos jours a permis le financement de 72 opérations dans divers secteurs de développement, pour un montant global de 517,05 millions d'UC. 79% des ces opérations sont achevées et 21% sont en cours. Pour le secteur pêche le présent projet constitue la seule intervention cofinancée avec l'AFD depuis 2000.

La JICA, l'ACDI, le PNUD, la FAO et la BIRD interviennent également dans le secteur. Un projet de surveillance maritime est financé conjointement par l'AFD, l'ACDI et la BIRD. La JICA est intervenue dans la fourniture d'intrants de pêche mais elle a orienté désormais ses actions dans la réalisation d'infrastructures de soutien à la pêche, c'est ainsi qu'il a financé la construction du centre de pêche de Boulbinet à Conakry. La FAO a fait un don pour le financement d'une étude globale sur la mise en conformité des produits de la pêche aux normes de l'Union européenne et la mise aux normes des installations de traitement des produits de la pêche destinés à l'exportation. Le projet qui fait l'objet de ce rapport d'achèvement est complémentaire aux actions entreprises par ces différents bailleurs de fonds.

C. OBJECTIF DU PROJET ET CADRE LOGIQUE

1. Enoncer le(s) Objectif(s) de Développement du Projet (ainsi qu'ils sont présentés dans le rapport d'évaluation)

L'objectif sectoriel est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones rurales et à l'augmentation de l'exportation. L'objectif du projet est d'augmenter la production halieutique de 12.000 tonnes à travers, l'amélioration des conditions de production et de transformation, la promotion de l'aquaculture en milieu rural et une meilleure surveillance des côtes maritimes.

2. Décrire les principales composantes du projet en indiquant comment chacune contribuera à la réalisation des objectifs du projet

Le projet comprend 6 composantes :

A) Développement de la pisciculture et de la pêche continentale pour accroître la production halieutique.

B) Développement de la pêche maritime, dont les infrastructures prévues amélioreront les conditions sanitaires de débarquement des produits.

- C) Appui au Centre Nationale de surveillance des pêches, pour renforcer la surveillance des côtes et des plans d'eau intérieurs.
- D) Recherche d'accompagnement vise la collecte des données sur la pêche et le suivi des impacts des pratiques et des prélèvements sur les ressources.
- E) Développement du Crédit, devrait faciliter l'accès des acteurs aux ressources financières pour l'acquisition des intrants de pêche et le financement des activités des femmes.
- F) Gestion du projet, pour une exécution correcte du projet.

3. Evaluer brièvement (deux phrases au plus) les objectifs du projet sous trois angles noter l'évaluation, en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1.

CARACTERISTIQUES DES OBJECTIFS DU PROJET		EVALUATION	NOTE
PERTINENTS	a) Pertinent au regard des priorités de développement du pays.	Les objectifs du projet tiennent compte des priorités définies par le pays et ciblent des actions susceptibles d'apporter des solutions aux contraintes du secteur.	4
REALISABLES	b) Objectifs jugés réalisables au regard des contributions au projet et des délais envisagés.	Les objectifs du projet étaient réalisables dans un contexte sociopolitique favorable. Cependant, les délais de mise en œuvre des infrastructures souvent repoussés par les suspensions du pays par les bailleurs avaient retardé l'atteinte des objectifs assignés au projet.	3
COHERENTS	c) Conforme à la stratégie nationale ou régionale de la Banque.	Les objectifs entrent en droite ligne des orientations du DSRP et du Document Stratégie Pays qui s'appuient fondamentalement sur les priorités du Gouvernement Guinéen.	4
	d) Conforme aux priorités générales de la Banque.	Les objectifs du projet s'insèrent parfaitement dans la stratégie en moyen terme de la Banque.	4

4. Présenter le cadre logique. En l'absence de cadre logique, remplir le tableau ci-dessous, en indiquant l'objectif global du projet, les principales composantes du projet, les principales activités de chaque composante et les résultats et rendements attendus, ainsi que les indicateurs de mesure de la réalisation des rendements. Vous pouvez créer des rangées supplémentaires pour les composantes, activités, résultats ou rendements, si nécessaire.

COMPOSANTES	ACTIVITES	RESULTATS	RENDEMENTS ATTENDUS	INDICATEURS A MESURER
Composante A Développement de la pisciculture et de la pêche continentale	Activité 1 - Construire la station d'alevinage	Résultat 1 - Construction d'une écloserie de 300 m ² ; 22 étangs piscicoles.	Rendement 1 - Mise à disposition des acteurs d'une station d'alevinage fonctionnelle.	- Poids/Nombre d'alevins de qualité produits
	Activité 2 - Former les vulgarisateurs et pisciculteurs	Résultat 2 - Formation de 14 vulgarisateurs et 100 pisciculteurs.	Rendement 2 - 14 vulgarisateurs et 100 pisciculteurs formés, - Qualité de poisson d'élevage améliorée.	- Nombre d'encadreurs et de pisciculteurs formés. - Tonnage produit par an

	Activité 3 - Appuyer la pisciculture privée par la création d'étangs	Résultat 3 - Réhabilitation des étangs et création de 10 nouveaux étangs.	Rendement 3 - Étangs existants réhabilités et 10 nouveaux créés. - Production de 400 tonnes de poisson d'élevage	- Nombre d'étang réhabilité. - Nombre d'étang construit. - Quantité de poisson d'élevage
	Activité 4 - Construire les Bases de pêche continentale	Résultat 4 - Construction de 3 bases de pêche à Fodécariah, Balandougouba et Tiguibiri et gérées par les associations de pêcheurs.	Rendement 4 - 3 bases de pêche construites et leur gestion confiée aux associations de pêcheurs. - Débarquement de 1500 tonnes de poisson	- Nombre de pêcheurs utilisant la base, - Nombre de femmes fumeuses installées. - Nombre d'opérateurs sur la base. - Quantité débarquée
Composante B Développement de la Pêche maritime	Activité 1 - Construire des bases de pêche maritime et transformer la base de Témintaye en port de pêche semi industriel.	Résultat 1 - Construction des bases de pêche de Taboriah, Kanfarandé, Matakang et Bongolon. - Transformation de la base de Témintaye en port de pêche semi industriel. - Construction d'1 km de piste à Matakang et la réhabilitation de 4,5 Km de pistes à Kondégré.	Rendement 1 - Bases construites et fonctionnelles. Qualité des produits frais et des produits transformés améliorée; hausse des exportations. Port de pêche de Témintaye semi-industriel construit. - Débarquement de 6000 tonnes (petits pélagiques) et de 4000 tonnes pour les démersaux.	- Nombre de pêcheurs installés sur les bases; - Quantité de produit débarqué; - Quantité de produit transformée et/ou exportée - Nombre de personne utilisant les sites, - Nombre de embarcations utilisant le port de Témintaye
	Activité 2 - Former et organiser les pêcheurs et opérateurs au sein de structures formelles	Résultat 2 - Création et formation de 4 comités de gestion de débarcadère et fonctionnels au niveau des bases de Matakang, Kanfarandé, Taboriah et Bongolon.	Rendement 2 - Capacité d'organisation des comités de gestion renforcée en vue d'une meilleure exploitation et mise en valeur des bases.	- Nombre de comité de gestion fonctionnel - Qualité de gestion des bases, état d'entretien des bases.
Composante C Appui à la surveillance des pêches	Activité 1 - Équiper le CNSP d'une vedette de surveillance de 18,5 mètres.	Résultat 1 - Dotation du Centre de surveillance d'une vedette et d'équipements de surveillance	Rendement 1 - Activité de pêche illégale atténuée	- Évolution du nombre de navire en activité illégale

	Activité 2 - Équiper les bases des pêches continentales en moteurs hors bord pour la surveillance des pêcheries.	Résultat 2 - Dotation des bases de pêche continentale en moteurs hors bord de 5CV.	Rendement 2 - Activités de pêche continentale mieux contrôlées.	- Nombre de barques en infraction.
Composante D Recherche d'Accompagnement	Activité 1 - Mettre en œuvre un programme de recherche sur l'impact du projet.	Résultat 1 - Mise en place de différents programmes, - Statistiques disponibles	Rendement 1 - Disponibilité de statistiques, sur la production, impact du projet sur le milieu et l'économie.	- Base de données - Nombre de rapports par thème et par an.
Composante E Développement du crédit	Activité 1 Mettre en place une ligne de crédit.	Résultat 1 - Mise en place d'un Système de crédit à travers 2 IMF pour 0,45 million d'UC dont 20% aux femmes. - Financement d'environ 100 embarcations; - Financement de 200 étangs piscicoles; - Financement d'activités 300 femmes.	Rendement 1 - Accès au crédit facilité); - Disponibilité de ressources financières pour les activités des femmes; - Développement des activités connexes (charpentiers, réparateurs de hors bord).	- Nombre de barques équipées. - Nombre d'opérations financées. - Nombre de femmes ayant accès au crédit. - Nombre de pisciculteurs financés. - Fonds revolving en place. - Nombre d'activités connexes développées.
Composante F Gestion duprojet	Activité 1 - Mettre en place une cellule d'exécution du projet.	Résultat 1 - Mise en place des moyens humains et d'une assistance technique comprenant un Expert pêche et un Expert en pisciculture	Rendement 1 - Qualité des prestations de l'équipe du projet renforcée	- Délais de mise en œuvre - Qualité des prestations et des rapports (techniques et financiers) du projet.
	Activité 2 - Mettre en place les outils de gestion	Résultat 2 - Mise en place des outils de gestion (manuels de procédures AFC,) et de SE	Rendement 2 - Gestion administrative et financière du projet performante - Système de suivi fonctionnel	Appréciation de la qualité des rapports du projet (techniques et financiers)

5. Pour chaque dimension du **cadre logique**, indiquer brièvement (deux phrases au plus) à quel point le cadre logique a contribué à la réalisation des objectifs mentionnés ci-après. Noter l'évaluation en utilisant l'échelle de notation fournie à l'appendice 1. En l'absence de cadre logique, attribuer à cette section la note 1.

CARACTERISTIQUES DU CADRE LOGIQUE		EVALUATION	NOTE
LOGIQUE	a) Prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	Il existe une parfaite cohérence entre les activités identifiées, les résultats attendus et les objectifs visés par le projet.	4
MESURABLE	b) Enonce les objectifs et les rendements de manière mesurable et quantifiable.	Les objectifs et les rendements ont été clairement énoncés avec des indicateurs objectivement mesurables.	4
DETAILLE	c) Mentionne les risques et les hypothèses clés.	Les risques n'ont pas été suffisamment analysés afin de proposer des mesures d'atténuation éventuelles eu égard au contexte spécifique de la Guinée marqué par une instabilité socio économique récurrente.	2

D. RESULTATS ET RENDEMENTS

I. PRODUITS OBTENUS

II.

Dans le tableau ci-dessous, évaluer pour chaque principale activité, les réalisations par rapport aux résultats prévisionnels, en se fondant sur le cadre logique présenté à la Section C. Noter le degré de réalisation des résultats attendus. Calculer les notes pondérées en proportion approximative du coût des activités du projet. La somme des notes pondérées s'affichera automatiquement et correspondra à la somme des notes pondérées. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.

PRINCIPALES ACTIVITES		Note de l'évaluation	Proportion des coûts du Projet en pourcentage (ainsi que mentionné dans le rapport d'évaluation)	Note pondérée (générée automatiquement)
Résultats Attendus	Résultats Obtenus			
Composante A: développement de pisciculture et Pêche continentale				
1. Construction d'une station d'alevinage : comprenant: 1 éclosier avec une aire humide de 120m ² , logement; 22 étangs d'un (01) ha sous eau;	- 3 fermes pilotes de démonstration de production d'alevins et de poissons construites (à Sérédou, Macenta (Döbö) - Station d'alevinage en construction, réalisée à 77%	3	5,5	0,165
2. Formation des vulgarisateurs et pisciculteurs niveau 1. de formation: 14 vulgarisateurs et encadreurs, Niveau 2: 100 Pisciculteurs	- Formation de 100 pisciculteurs privés et 22 animateurs piscicoles sur 14 prévus. Cinq (05) professeurs de l'ENAE formés.	4	1,61	0,064
3. Appui à la pisciculture privée: Plan d'aménagement et suivi élevage; financement du volet crédit réhabilitation des étangs,	- Appui à l'installation de 45 pisciculteurs privés sur superficie totale estimée à 10 ha sous eau.	3	0,34	0,010

construction de 200 étangs pour une superficie de 10 ha sous eau.	- Identification de 35 autres sites aménageables en étangs de barrage et 4 étangs de dérivation.			
4. Construction de 3 Bases de pêche continentale à Kankan, Mandiana et Siguiri comprenant : une plate forme de 600m ² , aire de fumage de 300m ² ; un bureau de 50m ² .	- 3 bases de pêche continentale construites. - Formation et organisation des acteurs pour la gestion durable des infrastructures. - rétrocession des bases de pêche aux bénéficiaires en cours.	3	10,25	0,308
Composante B: développement de la Pêche Maritime				
1. Construction de 4 Bases de pêche maritime à Taboriah, kanfarandé, Matakang et Bongolon comprenant : une plate forme viabilisée de 800 m ² , aire de fumage de 200m ² ; latrines et forage ; A kondéyré 10 km de route, une latrine et forage. Transformation du port de pêche semi industrielle.	- 3 bases de pêche maritime dont 2 (Taboriah et Kanfarandé) réalisées sur fonds FSN et 1 Bongolon sur les ressources de l'AFD. - Des latrines et 10 km de piste réalisés à Kondeyré. - Hangar de fumage, des latrines et une piste d'1 km réalisés à Matakang.	3	22,4	0,672
2. Formation et Organisation des pêcheurs pour la gestion des infrastructures.	- 4 comités formés et actuellement fonctionnels. - Textes juridiques pour la rétrocession des bases élaborés.	4	0,5	0,02
Composante C. Appui à la surveillance des pêches				
1. Fourniture de vedette de surveillance de 18,5 mètres.	- Composante éliminée suite au retrait du financement de l'AFD en 2000 suivi plus tard par la BAD en 2003.	Sans objet	38,6	0
2. Fourniture de moteurs hors bord pour la surveillance de pêche continentale.	idem	idem		
Composante D: Recherche d'Accompagnement				
1. Sept (7) programmes de recherche sur l'estimation de la production et la mesure de l'impact du projet sur les revenus; le suivi des stocks; la surveillance; la réalisation d'études hydrologiques.	2 programmes réalisés sur 7 par le Centre National de Sciences Halieutiques de Boussoura mais n'ont pas été satisfaisants, entraînant ainsi la résiliation de la convention.	1	1,4	0,014
Composante E: Développement du crédit				
1. Mise en place de la ligne de crédit d'un montant 0,45 millions UC.	- Deux conventions signées pour une durée de 36 mois avec deux IMFs (Crédit rural et Yèté mali) en juin 2003 pour un montant total de 0,34 millions UC	4	4,3	0,172

Composante F: Gestion du projet				
2. Mise en place de la cellule d'exécution du projet	- Cellule d'exécution du projet mise en place mais a connu des changements intempestifs de locaux	3	0,13	0,004
3. Cellule d'Exécution mise en place dotée de moyens appropriés	- CEP dotée de moyens et d'un personnel national appropriés - Expert en pêche a été remplacé après 3 ans d'activités et le chef service financier après 5 ans. - Un chercheur du CNSHB affecté au projet pour renforcer l'équipe. - Affectation au projet de personnels non prévus - Acquisition des moyens logistiques prévus	4	6,87	0,275
4. Stages et formations organisés à l'attention des experts de la Cellule	- Formation de membres de la CEP en acquisition, gestion de projets et élaboration de cadre logique. - Formation à l'extérieur de courte durée (4 mois au Cameroun), du chercheur du CNSHB, de l'expert national en pêche continentale et pisciculture, d'un technicien et de deux vulgarisateurs	4	2,10	0,084
5. Outils de gestion financière et de suivi évaluation mis en place et fonctionnels	- Outils de gestion et logiciel comptable mis en place. - Absence du système de suivi évaluation	3	0,1	0,003
NOTE GENERALE DES RESULTATS [correspond à la somme des notes pondérées]				1,791



Cochez ici pour ignorer la note autocalculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée	
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée	1,791

II. REALISATIONS / EFFETS OBTENUS

1. En utilisant les données disponibles sur le suivi, évaluer la réalisation des <u>rendements attendus</u> . Importer les rendements attendus du cadre logique présenté dans la Section C. Attribuer une note pour le degré de réalisation des rendements attendus. La note générale des rendements sera automatiquement calculée et correspondra à la moyenne des notes de l'évaluation. Ignorer la note automatiquement calculée, si vous le souhaitez, et justifier.		
RENDEMENTS		Note de l'évaluation
Prévisions	Réalisations	
Composante A Développement de la pisciculture et de la pêche continentale		
Une (1) Station d'alevinage avec écloserie et bâtiments connexes ainsi que 22 étangs piscicoles construits et produisant des alevins de qualité en quantité suffisante.	Écloserie et barrage étangs en cours de réalisation. 3 fermes pilotes réalisées pour une production de 40 000 alevins soit 30% des besoins. Station d'alevinage réalisée à 77%	3
Formation de 14 vulgarisateurs et de 100 pisciculteurs formés.	100 pisciculteurs formés ainsi que 22 vulgarisateurs piscicoles et cinq (5) enseignants de l'ENAE. Production de 40 000 alevins de qualité acceptable.	4
Étangs existants réhabilités et 10 nouveaux étangs créés.	45 promoteurs piscicoles assistés par le projet à l'aménagement de leurs étangs et 10 ha nouveaux étangs créés.	4
Trois (3) bases de pêche construites (à Fodécariah, Balandougouba et Tiguibiri) et leur gestion confiée aux associations de pêcheurs pour leur exploitation.	3 bases de pêche continentale construites, 3 comités de gestion formés. Textes juridiques pour la rétrocession des bases élaborés.	3
Composante B: Développement de la Pêche Maritime		
Quatre (4) Bases de pêche maritime (à Taboriah, kanfarandé, Matakang et Bongolon) construites et fonctionnelles. 10 km de piste une latrine et un forage réalisés, Transformation port de pêche de Téminétaye semi industrielle.	3 Bases de pêche maritime construites et opérationnelles. Une base est en voie de finition (65% de réalisation). 10 km de piste réalisés et exploités. Port de pêche semi-industrielle non réalisé	2
Création et formation de 4 comités de gestion et fonctionnelles sur les bases de Matakang, Kanfarandé, Taboriah et Bongolon.	Les objectifs visés (Création et formation de 4 Comités de Développement des débarcadères) ont été atteints.	4
Composante C: Appui à la surveillance des pêches		
Dotation du Centre de surveillance des pêches d'une vedette et d'équipements radio	Les équipements prévus n'ont pas été acquis en raison de l'annulation de la composante par l'AFD	-
Dotation des bases de pêche continentale en moteurs HB de 5CV	Cette acquisition était liée à la première citée ci-dessus.	-
Composante D: Recherche d'accompagnement		
Mise en place de différents programmes pour permettre l'estimation des productions, la mesure des impacts du projet sur les revenus, le suivi des stocks, la surveillance et la réalisation d'études hydrologiques;	Les deux (2) programmes initiés sur les 7 identifiés n'ont pas été satisfaisants. Toutefois le projet a entretenu une autre forme de collaboration avec le CNSHB qui a mis à sa disposition un chercheur en pisciculture.	1
Composante E : Développement du Crédit		
Mise en place d'une ligne de crédit de 0,45 million d'UC pour le financement d'environ 100 embarcations; la construction de 200 étangs	Signature de conventions avec 2 IMF, distribution du crédit au niveau de toute la zone du projet. 37% des bénéficiaires sont des femmes pour 23%	4

piscicoles et des activités de près de trois cents (300) femmes.	des crédits distribués. Taux de remboursement global a atteint plus de 90%.	
Composante F: Gestion du Projet		
Mise en place des moyens humains et financiers, d'une assistance technique	Le personnel notamment le chef de projet, les cadres techniques et financiers; et les moyens logistiques ont été mis en place	4
Mise en place des outils de gestion	Outils de gestion financière et logiciel comptable Saari L100, mis en place. Audits des comptes réalisés avec souvent du retard.	2
NOTE GENERALE DES RENDEMENTS [Correspond à la moyenne des notes de l'évaluation]		3,1

Cochez ici pour ignorer la note autocalculée

Donner les raisons pour lesquelles la note autocalculée a été ignorée	
Inscrire la nouvelle note ou réinscrire la note autocalculée	3,1

2. <u>Autres rendements</u>: Commenter les rendements additionnels non prévus dans le cadre logique, et qui portent notamment sur les questions transversales (genre, par exemple).
Les rendements additionnels concernent la création d'une véritable dynamique de développement de la pisciculture avec la formation des professeurs et des étudiants de l'ENAE qui seront en mesure de disséminer les connaissances. L'accès au crédit des femmes va permettre le développement des activités de mareyage en aval de l'activité de pêche et de pisciculture. L'organisation et la responsabilisation des acteurs pour la gestion des infrastructures renforcent leur intérêt dans la prise en charge de l'entretien et le renforcement des équipements. C'est le cas à Taboriah où les bénéficiaires ont entrepris déjà de réaliser la clôture de la base à leur frais.
3. <u>Menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements obtenus</u>. Souligner les facteurs qui affectent, ou pourraient affecter les rendements du projet à long terme ou leur viabilité. Mentionner toute nouvelle activité ou changement institutionnel éventuellement recommandé pour assurer la viabilité des rendements. L'analyse devra s'inspirer de l'analyse de sensibilité de l'annexe 3, si pertinent..
Les menaces qui pèsent sur la viabilité des rendements sont essentiellement : <ul style="list-style-type: none"> ➤ une rupture brusque des activités surtout pour la pisciculture; ➤ l'absence d'une prise en charge concrète du fonctionnement de l'écloserie va avoir un impact important sur la disponibilité d'alevins de qualité, ➤ le faible engagement des populations à Kanfarandé, risque de rendre vains tous les efforts entrepris par le projet pour ériger cette base qui demeure la seule sous exploitée. ➤ le non équipement des bases de pêche continentale conformément aux engagements de l'Etat. ➤ l'absence de mécanismes de pérennisation clairement définis par l'Etat pour en charge les acquis

E. CONCEPTION ET ETAT DE PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

1. Indiquer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur se sont assurés que le projet tienne compte de la capacité de l'emprunteur à le mettre en œuvre en assurant sa bonne conception et en mettant en place le dispositif requis pour l'exécution. Analyser tous les aspects liés à la conception du projet. Les questions liées à la conception sont les suivantes: dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle tenu compte des leçons tirées de précédents RAP dans le secteur ou dans le pays (citer quelques RAP clés); le projet repose-t-il sur de sérieuses études analytiques (citer quelques documents clés); dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont-ils convenablement évalué la capacité des organes d'exécution et de la cellule d'exécution du projet; degré de consultations et de partenariats, justification économique du projet et les dispositions prises en matière d'assistance technique.

[250 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Le rapport d'évaluation du projet s'est inspiré du DRSP et des résultats de l'étude du schéma directeur de la pêche et de l'aquaculture réalisée par la FAO. Il tient compte aussi des enseignements tirés du premier projet de développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture financé par la Banque en 1984. L'identification des activités à réaliser et des sites a été faite sur une base participative. L'option de confier la gestion des infrastructures aux populations découle d'une analyse des résultats du premier projet qui n'avait pas prévue cette option.

La gestion du crédit par des institutions de micro-finance est également le résultat d'une analyse du secteur et d'une sélection rigoureuse basée sur la compétence. Par contre l'analyse des capacités opérationnelles et techniques du Centre national des sciences Halieutiques de Bourssoura (CNSHB) n'a pas été suffisamment menée, ce qui a abouti au constat d'insuffisances des résultats par rapport aux prestations qui lui avaient été confiées. La cellule d'exécution du projet, a recruté le personnel nécessaire en tenant compte des profils définis dans le rapport d'évaluation. L'expérience relativement limitée du pays dans le développement piscicole et la pêche en général ont amené l'emprunteur à solliciter une assistance technique pour une durée de 36 mois, comprenant d'un Expert en pêche et d'un Expert en pisciculture recrutée.

2. Pour chaque dimension de la conception et de l'état de préparation à la mise en œuvre du projet, présenter une brève évaluation (deux phrases au plus). Attribuer une note d'évaluation en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA CONCEPTION ET A L'ETAT DE PREPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
REALISME	a) Du fait de sa complexité, le projet est sous-tendu par une analyse de la capacité du pays et de son engagement politique.	L'analyse de la capacité du pays à mettre en œuvre un tel projet a permis de constater l'existence d'un cadre institutionnel pour le suivi de la mise en œuvre du projet, l'engagement de l'Etat à mettre en place la CEP et la souscription d'une contrepartie.	3
EVALUATION DU RISQUE ET ATTENUATION	b) La conception du projet tient suffisamment compte des risques analysés.	L'analyse des risques a porté sur certains aspects techniques et opérationnels. Cependant, les risques sociopolitiques n'ont pas été suffisamment pris en compte.	2
UTILISATION DES SYSTEMES DU PAYS	c) Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres sont fondés sur des systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires	Le pays dispose d'un code des marchés publics dont le projet a tenu compte. Les dossiers d'acquisition sont traités en amont par l'Office National des Grands Marchés. La comptabilité du projet le système comptable de l'OHADA.	3

Pour les dimensions ci-après, attribuer des notes d'évaluation distinctes pour la performance de la Banque et la performance de l'emprunteur :			Note de l'évaluation	
			Banque	Emprunteur
CLARTE	d) Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	Les responsabilités des principales parties prenantes au projet ont été clairement définies dans le rapport d'évaluation et au démarrage des activités opérationnelles. La cellule d'exécution du projet et les structures partenaires (services techniques, ONG, bureau d'études) ont chacun en ce qui le concerne eu connaissance des responsabilités qui lui sont assignées.	4	4
PREPARATION A LA PASSATION DES MARCHES	e) Les documents requis pour l'exécution (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	Les règles de procédures de la banque, le manuel de décaissement et le manuel de procédures ont été progressivement mis en place lors de l'exécution.	2	2
PREPARATION AU SUIVI	f) Les indicateurs et le plan de suivi sont adoptés.	Les indicateurs de suivi de l'exécution du projet étaient clairement définis à l'évaluation. Cependant, le plan de suivi n'a été partiellement adopté.	2	2
DONNEES DE REFERENCE	h) La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	Les données de référence n'ont pas été entièrement collectées notamment celles relatives à la pêche et la pisciculture qui étaient confiées au Centre national des sciences halieutiques de Boussoura. Seules celles relatives au crédit sont disponibles et ont servi à l'analyse de la performance de la composante y afférente.	2	2

F. MISE EN ŒUVRE

1. Donner les principales caractéristiques de l'exécution du projet quant aux aspects suivants: respect des calendriers, qualité des constructions et autres travaux, performance des consultants, efficacité de la supervision par la Banque et efficacité de la surveillance par l'emprunteur. Déterminer dans quelle mesure la Banque et l'emprunteur ont veillé au respect des mesures de sauvegarde.

[300 mots au plus. [Tout autre propos concernant la mise en œuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Respect des calendriers : Les calendriers prévisionnels n'ont pas été globalement respectés : L'entrée en vigueur du projet a connu un retard de 15 mois, l'assistance technique est arrivée avec 14 mois de retard. Le recrutement du bureau chargé de réaliser les DAO des travaux a été fait avec 23 mois de retard. Les travaux des bases de pêche ont démarré avec 41 mois de retard, juste 10 mois avant la date de clôture initiale du prêt. Ces différents retards ont eu des impacts réels dans le prolongement des délais de mise en œuvre du projet.

Qualité des constructions et travaux : De façon générale les infrastructures réalisées sont de très bonne qualité..

Performance des prestataires: En dehors des résultats intéressants notés dans la gestion du système de crédit, la performance des prestataires a été jugée très moyenne, marquée surtout par le non respect des délais contractuels notamment la soumission des rapports.

Supervision de Banque : La Banque a supervisé de manière régulière le projet (2 missions par an en moyenne).. Cependant les équipes de supervision n'était pas souvent pluridisciplinaire pour adresser toutes les questions relatives à la gestion du projet.

Supervision de l'Emprunteur : Le comité de coordination prévu dans le cadre du projet ne s'est jamais réuni. Toutefois le Ministère de la Pêche a organisé régulièrement des réunions pour examiner et approuver les rapports. La Direction Nationale des Investissements Publics, chargée de la coopération économique et financière a suivi régulièrement le projet et participé à l'ensemble des missions de supervision.

Mesures de sauvegarde : Les mesures de sauvegarde ont été pour l'essentiel respectées aussi bien par l'emprunteur que par la Banque. L'entreprise adjudicataire des travaux a observé scrupuleusement les stipulations du cahier des clauses environnementales pour la gestion des chantiers et la remise en état des sites. Des activités de renforcement des capacités ont porté sur la gestion de l'environnement. Les sites abritant les infrastructures ont été choisis sur la base des risques environnementaux probables et des mesures pour les éviter.

2. Commenter le rôle des autres partenaires (bailleurs de fonds, ONG, entreprises, etc.). Evaluer l'efficacité des modalités de cofinancement et de la coordination des bailleurs de fonds, le cas échéant.

Le cofinancement du projet avec l'AFD ne s'est pas forcément traduit par une gestion commune des ressources. Chaque bailleur, en ce qui le concerne a utilisé ses propres procédures bien que celles-ci n'étant pas très différentes les unes des autres. Toutefois, sur le plan de la mise en œuvre des activités des synergies utiles se sont dégagées avec notamment l'organisation des pêcheurs et des opérateurs du secteur pour assurer la gestion des sites de débarquement pour laquelle l'AFD a proposé une démarche opérationnelle à la satisfaction de la Banque. Cette démarche a été portée par une ONG française, Entraide universitaire pour le Développement (EUPD) qui consistait à former les utilisateurs futures des infrastructures, à convenir avec les autorités publiques des modalités de rétrocession des infrastructures sur une base légale qui comprend : a) un contrat de Rétrocession qui permettra à l'État Guinéen, représenté par le Ministère de la Pêche, d'affecter la base de Pêche Artisanale à la Communauté rural de développement (C.R.D) ; b) un contrat de concession, par lequel la CRD attribue le pouvoir de gestion et d'exploitation de la base au Comité de Développement de Débarcadère (CDD). Quelques discordances ont été toutefois notées dans la mise en œuvre de la composante Appui au Centre National de Surveillance des pêches entre l'AFD et la Banque et ont finalement abouti à la suppression de la composante.

3. Harmonisation. Indiquer si la Banque s'est explicitement employée à harmoniser les instruments, systèmes et/ou approches avec les autres partenaires.

La Banque a rencontré au cours de chaque mission de supervision l'ensemble des partenaires et partagé avec eux les contraintes majeures auxquelles le projet est confronté. Elle a souvent usé d'une écoute attentive avant d'apporter les orientations nécessaires.

4. Pour chaque aspect de la mise en œuvre du projet, indiquer dans quelle mesure le projet a atteint les objectifs ci-après. Présenter une évaluation succincte (deux phrases au plus) et attribuer une note d'évaluation, en utilisant l'échelle de notation figurant à l'appendice 1.

ASPECTS LIES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET		EVALUATION	Note de l'évaluation
RESPECT DU CALENDRIER	a) degré de respect de la date prévue de clôture. Si l'écart à droite est: inférieur à 12, notation 4 entre 12.1 et 24, notation 3 entre 24.1 et 36, notation 2 supérieur à 36.1, notation 1	Ecart en mois entre la date prévue de clôture et la date effective de clôture ou la date de réalisation de 98% de décaissement	1
PERFORMANCE DE LA BANQUE	b) Conformité de la Banque aux :		
	Mesures de protection environnementale	Les mesures de sauvegardes environnementales ont été définies dans le rapport d'évaluation à travers un PGES. La banque a veillé particulièrement à la mise en œuvre des actions contenues dans ce PGES. La banque a veillé également à ce que les cahiers des clauses environnementales soient contenus dans les dossiers d'appels d'offres et que les mesures qui y sont proposées soient exécutées	3
	Dispositions fiduciaires	Les procédures en matières comptables et en matière d'acquisition ont été largement exposées par la Banque. Elle a, par ailleurs mis à la disposition de la CEP toutes les règles de procédures et autorisé l'ouverture d'un compte spécial. Cependant les outils ont été mis en place progressivement.	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	La Banque en ce qui la concerne a respecté scrupuleusement ses engagements vis-à-vis de l'Emprunteur et s'est attachée à inscrire son action en droite ligne des accords conclus.	4
	c) La supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	Les supervisions de la Banque ont été réalisées de manière régulière. Cependant les équipes de ces missions n'ont pas généralement variées	3
	d) La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	La surveillance de la gestion des fonds a été un souci constant de la Banque qui a surtout veillé lors de la mise en œuvre du projet au respect des règles de procédures.	4
PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	e) L'emprunteur s'est conformé aux:		
	Mesures de protection environnementale	L'Emprunteur a veillé au respect des mesures d'atténuation des impacts environnementaux par l'entreprise d'une part et d'autre part par les opérateurs.	4
	Dispositions fiduciaires	L'emprunteur a relativement respecté ses engagements en ce qui concerne la contrepartie. Il a en outre veillé à la régularité des opérations comptables	3

	Accords conclus dans le cadre du projet	L'emprunteur a globalement respecté les engagements stipulés dans l'accord de prêt. Toutefois la cellule d'exécution a connu plusieurs relocalisations (3 fois).	3
	f) L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées de la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	L'Emprunteur a été réceptif et à la mis en œuvre la plupart des recommandations issues des missions de supervision de la Banque	3
	g) L'emprunteur a collecté et utilisé, pour les prises de décisions, les informations tirées du processus de suivi.	L'emprunteur a globalement fait bon usage des recommandations des missions de supervisions de la Banque. Le système de suivi interne n'était pas performant pour permettre à l'emprunteur de prendre les bonnes décisions à temps opportun.	2

G. ACHEVEMENT

1. Le PAR a-t-il été fourni à temps, conformément à la Politique de la Banque?			
Date de réalisation de 98% de décaissement (ou date de clôture, si applicable)	Date PAR été envoyé a pcr@afdb.org	Ecart en mois	NOTE DE L'EVALUATION (généralisé automatiquement) Si l'écart est égale ou inférieur a 6 mois, la note est de 4. Si l'écart est supérieur à 6 mois, la note est de 1.
		6	4

Décrire brièvement le processus RAP. Décrire la manière dont l'emprunteur et les co-bailleurs ont participé à l'établissement du document. Souligner toute incohérence dans les évaluations présentées dans le présent RAP. Donner la composition de l'équipe et confirmer si une visite approfondie a été effectuée. Mentionner toute collaboration substantielle avec d'autres partenaires au développement. Indiquer dans quelle mesure le bureau de la Banque dans le pays s'est impliqué dans l'établissement du présent rapport. Indiquer si les commentaires de la revue des pairs ont été fournis à temps (indiquer les noms et les titres des pairs de revue).

[150 mots au plus]

Le RAP a été élaboré en collaboration avec l'emprunteur. La mission composée d'un membre de SNFO (Bureau régional de Dakar) et d'une Consultante en pêche a réalisé tous les entretiens nécessaires avec les autorités Guinéennes. Le Ministre de la pêche et de l'Aquaculture, s'est particulièrement investi dans la réalisation du PCR en recevant à deux reprises la mission. L'équipe du projet ainsi que les représentants du Ministère de l'économie et des finances ont tenu plusieurs séances de travail et ont participé à la rédaction de l'ensemble des chapitres du document. La mission a eu aussi des entretiens avec les Institutions de micro-finance, l'Union des Pêcheurs Artisans de Guinée et l'Entreprise SERPAG chargée de la réalisation des infrastructures du projet. La mission a également rencontré l'AFD. Par ailleurs, la mission s'est rendue sur le terrain et a visité les sites de Taboriah, Bongolon et Kanfarandé pour la pêche maritime et les sites de Macenta pour la pisciculture. Elle a rencontré au cours des visites les autorités administratives et locales ainsi que les bénéficiaires.

En somme, les informations contenues dans ce rapport sont le fruit d'une analyse contradictoire entre la mission de la Banque et les membres mandatés par l'emprunteur dont les apports mutuels ont renforcé la richesse des résultats.

H. LECONS TIREES DE L'EVALUATION

Résumer les principales leçons que la Banque et l'emprunteur peuvent éventuellement tirer des rendements du projet.

[300 mots au plus. Tout autre propos concernant la mise en oeuvre devra être présenté à l'annexe 6 intitulé : Description du projet]

Au titre des leçons apprises du projet en général nous pouvons retenir les considérations ci-après :

- Le projet s'est largement inspiré des résultats de la première phase pour ajuster certaines approches notamment l'implication des parties prenantes dans le choix des sites, la réalisation des travaux ainsi que dans la gestion des infrastructures à travers un mécanisme contractuel très pertinent. Cependant, le choix de certains sites et/ou le dimensionnement des activités qui y sont prévues n'ont pas véritablement fait l'objet d'une analyse de l'opportunité technique et économique. C'est le cas du site de Kanfarandé dont le potentiel ne justifiait guère l'implantation d'une telle base de pêche. Le choix de transformer la base Téminataye en un Port semi-industriel n'a pas obéi à une analyse de faisabilité technique sérieuse ce qui a amené le projet à abandonné purement et simplement l'activité en connaissance plus tard des véritables contraintes et des implications financières réelles. A Matakang les contraintes physiques liées à une forte érosion des berges n'ont pas permis de réaliser le Quai de pêche obligeant le projet à limiter ses activités à la réalisation d'un hangar de fumage de poisson, de latrines et d'une piste d'1 km. La prédétermination des sites lors de l'évaluation sans prévoir un mécanisme de validation des choix posent d'énormes difficultés pour apporter les changements appropriés. Il serait donc intéressant lors de la préparation des projets en plus de la désignation du site de mettre en place des critères physiques, économiques et/ou techniques qui permettraient de valider définitivement le choix afin d'éviter une réalisation quasi mécanique des prévisions du rapport d'évaluation qui peuvent quelques fois s'avérer irréalisables. Il faudra à l'avenir veiller à la qualité à l'entrée.
- L'insuffisante analyse des risques politiques et de ceux liés à la volatilité de la monnaie Guinéenne a eu un effet néfaste dans le respect des délais. Les suspensions successives du pays ont souvent gêné le bon déroulement des activités. Les marchés noués dans une période donnée voient en cas de suspension leurs prix variés de façon drastique obligeant le projet à reprendre les procédures.
- L'externalisation des activités de suivi évaluation à travers une contractualisation avec le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoira (CNSHB) a été une expérience malheureuse pour le projet. Les tâches confiées au CNSHB n'étant pas réalisées comme convenu un pan essentiel du projet est perdu. Cet exemple devait inspirer désormais les projets à prévoir au sein de l'équipe de gestion une compétence dédiée au suivi-évaluation afin de disposer d'une base d'appréciation de leur performance.
- L'adjudication de tous les travaux d'infrastructures à une seule entreprise dans un contexte de dispersion des sites et de surcroit très enclavés n'a eu comme effet que de prolonger les délais des travaux.
- L'exemple réussi du système de crédit qui a atteint des taux de recouvrement de plus de 90% est à retenir comme leçon. Ce résultat est le fruit d'un bon ciblage des bénéficiaires à travers l'implication des organisations elles mêmes et d'un secteur porteur et affichant moins de risques.

I. RESUME DES NOTES OBTENUES PAR LE PROJET

Toutes les notes de l'évaluation sont automatiquement calculées par l'ordinateur à partir de la section pertinente du RAP

CRITERES	SOUS-CRITERES	Note de l'évaluation
RENDEMENT DU PROJET	Réalisation des résultats	1,79
	Réalisation des rendements	3,10
	Respect du calendrier	1,00
	NOTE GENERALE DES RENDEMENTS DU PROJET	1,96
PERFORMANCE DE LA BANQUE	Conception et état de préparation	
	Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays	4
	Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	3
	Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	4
	Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	4
	Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet.	4
	Les objectifs et les rendements, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	4
	Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	2
	La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	3
	La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	2
	Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et/ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilisent déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	3
	Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	NOTE PARTIELLE DE LA CONCEPTION ET DE L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	3,07
	Supervision:	
	Conformité de la Banque aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	4
	La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions	2
	La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante	4
	Le PAR a été fourni à temps	4
	NOTE PARTIELLE DE LA SUPERVISION	3,33
	NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	3,20

PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	Conception et état de préparation	
	Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	4
	Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation	2
	Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés; la collecte des données de base est achevée ou en cours	2
	La collecte des données de référence est achevée ou en cours	2
	NOTE DE LA CONCEPTION DU PROJET ET DE SON ETAT DE PREPARATION	
	2,50	
	Mise en œuvre	
	L'emprunteur s'est conformé aux:	
	Mesures de protection environnementale	3
	Dispositions fiduciaires	3
	Accords conclus dans le cadre du projet	3
	L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa supervision du projet	3
	L'emprunteur fonde ses décisions sur les informations tirées du suivi	2
NOTE PARTIELLE DE LA MISE EN ŒUVRE		
2.80		
NOTE GENERALE DE LA PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR		
2,65		

J. TRAITEMENT

ETAPE	SIGNATURE ET OBSERVATIONS	DATE
Vérifié par le Chef de Division du Secteur		
Vérifié par le Directeur Régional		
Approuvé par le Directeur Sectoriel		

APPENDICE 1

Echelle de notation et correspondances

NOTE	EXPLICATION
4	Très satisfaisant Réalisation parfaite, aucune faille
3	Satisfaisant La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2	Moyen Projet partiellement abouti. Presque autant de résultats que de lacunes
1	Médiocre Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

N.B.: Les formules sont arrondies à la décimale supérieure ou inférieure. Pour les calculs, seuls des nombres entiers sont retenus.

LISTE DES ANNEXES

Informations obligatoires

1. Coûts du projet et financement

a. Coûts du projet par composante

COMPOSANTES	en millions de FNG			en millions d'UC			% total	
	Devises	Locale	Total	Devises	Locale	Total		
A	Déve. Pêche conti. Et Pisc	2287.07	660.00	2947.07	1.39	0.4	1.79	17.7
B	Déve. Pêche maritime	2759.42	1042.00	3801.42	1.68	0.63	2.31	22.8
C	Appui au CNSP	5807.61	642.00	6449.61	3.52	0.39	3.91	38.6
D	Recherche accomp.	72.20	160.00	232.20	0.04	0.1	0.14	1.4
E	Développement du crédit	505.98	217.00	722.98	0.31	0.13	0.44	4.3
F	Gestion du projet	1228.70	289.00	1517.70	0.75	0.18	0.93	9.2
	Coût de base	12660.98	3010.00	15670.98	7.69	1.83	9.52	94.1
	Imprévus physiques	255.66	58.00	313.66	0.16	0.04	0.20	2.0
	Hausse des prix	445.20	209.00	654.20	0.27	0.13	0.4	3.9
	Total	13361.84	3277.00	16638.84	8.12	2.00	10.12	100

b. Ressources par source de financement

Dépenses cumulées réalisées par sources de financement en UC par rapport aux prévisions et évaluations

Désignation	Montant alloué à (UC)	Montant décaissé	Ecart	Taux%
FSN	5 000 000	4 477 448,78	522 551,22	89,55
AFD	4 170 000	1 557 217,25	2 612 782,75	37,34
Gouvernement	940 000	1 225 528,38	-285 528,38	130,38
Total	10 110 000	7 260 194,41	2 849 805,59	71,81

2. Contributions de la Banque.

Citer les principaux membres de l'équipe ainsi que leurs attributions durant la préparation et la supervision. Fournir une liste consolidée des missions de préparation, de supervision et d'achèvement en ordre chronologique.

Nature de la mission	Nombre des missions	Période des missions	Nombre de personnes	Composition des missions		Nombre de H/jours effectivement consacrés au projet sur le terrain
				Noms	Profil	
Evaluation	1	mai-97	4	A.K.Dia	Expert Pêche	14
				Consultants	Analyste Financier	
					Expert Pisciculture	
					Ingénieur Génie Civil	
Evaluation réactualisée	2	Octobre 1998 et Décembre 1999		Mission conjointe AFD/BAD	Experts pêche	11
Lancement	1	04 au 13/03/1999	1	A.K.DIA	Expert Pêche	10
Supervisions	15	05 au 23 avril 2001	1	A.K.DIA	Expert pêche	19
		01 au 20 avril 2002	1	A.K.Dia	Expert pêche	20
		30 octobre au 21 novembre 2002	1	A.K.DIA	Expert Pêche	24
		28 septembre au 15 octobre 2003	1	A.K.DIA	Expert Pêche	18
		05 au 18 juillet 2004	1	T.Bedingar	Agroéconomiste sénior	18
		12 au 26 février 2005	2	V. DOGBE et Folly Akoueté DAMIEN	Ingénieur Zootechnicien, agro économiste (consulatnt)	15
		04 au 12 décembre 2005	1	A.Gombe	Expert Agronome	8
		14 au 27 mai 2006	2	J.L.Kromer et V.Dogbé	Expert Pêche et Ing. Zootechnicien	14
		03 au 07 juillet 2006	1	N.ORBE	Analyste financier	5
		01 au 09 novembre 2006	2	S.B.Touunkara et L. Gbéli	Agroéconomiste	9

		17 aout au 23 aout 2007	2	S.B.Toukara et L.Gbéli	Expert Pêche et Agroéconomiste	7
		31 janvier au 07 février 2008	1	S.B. Toukara	Expert Pêche et	7
		12 au 17 décembre 2008	1	L. Gbéli	Agroéconomiste	6
		23 au 29 mai 2009	1	L. Gbéli	Agroéconomiste	7
		29 nov au 5 décembre 2009		L. Gbéli	Agroéconomiste	6
Sous-total						218
Suivi	4		2	S. Koivogui, Mody Hady Diallo	Directeur et directeur adjoint BSD	14
			1	Boubacar Fitabah Bah	Division du primaire DNIP	14
	Sous-total		3			28
Audit externe	7	2001, 02, 03,04, 05,06 et 07	4	Cabinet Tafsir audit et Cagec	Experts comptables	28
Audit interne	8	2001 à 2008	2		Financiers	
Evaluation à mi-parcours	1	nov-06	3	Cabinet Thot N'GA		14
	Sous-total					42
Total						288

3. Notes attribuées par le dernier rapport de supervision.

La dernière mission de supervision du projet a eu lieu du 30/11/2009 au 5/12/2009.

Les ratings sont/ IP= 2,43 et DO= 3,00 Par ailleurs, le projet est classé NON PP/ NON PPP à la dernière date de supervision.

4. Analyse économique

L'analyse économique a été réalisée sur la base de la méthode d'analyse d'avantages/coûts à partir des prix de référence, à savoir, la valorisation des produits et des facteurs de production, dans les conditions de libre fonctionnement du marché (sans distorsion), ou encore conditions de référence ou d'efficacité du marché. Par ailleurs, elle a été effectuée sur la base de biens (produits et facteurs de production) tangibles et échangeables. La période d'exploitation utilisée est de vingt (20) ans, correspondant à la durée de vie des investissements. Bien que le projet comporte des avantages sociaux, notamment en termes de retombées générées à partir des emplois offerts par la mise en place des infrastructures, la modification du cadre de vie, entre autres, ces mesures n'ont pas été prises en compte dans l'analyse du fait d'insuffisance d'informations.

Sur la base de ce qui précède, le taux de rentabilité économique (TRE) de l'ensemble du projet est estimé à 15,17 %, ce qui est supérieur au coût d'opportunité du capital estimé à 12 %. Sur cette base, la rentabilité globale du projet peut être jugée satisfaisante. Le niveau de l'activité de production devrait donc permettre de soutenir l'investissement.

A l'achèvement du projet, les activités de pêche commencent à peine à se massifier grâce à la mise en fonction des bases de pêches et au crédit distribué à travers les organisations de pêcheurs pour l'acquisition de moteurs et d'autres intrants de

pêche. La pisciculture a connu également un bon démarrage, mais elle a été quelque peu freinée par le non achèvement des travaux structurants, notamment le barrage étang et l'écloserie prévus à Macenta.

Toutefois en se basant sur les données recueillies auprès des pêcheurs établis dans les bases construites par le projet, une analyse de la rentabilité économique est faite en s'appuyant sur les hypothèses de base les moins favorables notamment un accroissement de l'investissement annuel de 10% à partir de 2014.

Les statistiques recueillies au niveau des débarcadères révèlent en 2009 la fréquentation de 191 embarcations dans les sites aménagés réparties comme suit,

Kanfarandé:	9
Taborah:	89
Bongolon:	39
Matakang:	54
Total	191

L'accroissement du nombre d'embarcation attendu est d'au moins 10% par an. Cette flotte a permis le débarquement en 2009 de **1910** tonnes de poissons, soit 10 tonnes en moyenne par embarcation. Cette production a généré des recettes brutes de **4 584 millions** de FNG, pour un coût de la tonne de poisson qui se situe à **2 400 000 FNG**.

Le coût global investi par le projet pour la réalisation des bases de pêche, les pistes, la prise en charge des personnels impliqués dans la mise en œuvre du projet est de 4 702 millions de FNG y compris le crédit consenti à titre du renouvellement des équipements de pêche et de l'acquisition des intrants au profit des pêcheurs artisanaux.

L'analyse de la situation sur la base de l'hypothèse H1 du rapport d'évaluation qui envisage un investissement additionnel de 10% donne les résultats suivants :

Résumé de l'Analyse Economique du PDPAD à l'Achèvement

Années	SITUATION SANS PROJET					SITUATION AVEC PROJET			Cash Flow
	Coût d'Exploit	Recettes brutes	Coût Total Actualis	Recettes Brutes Actualis.	Marges Brutes Actualis.	Coût Total Actualis	Recettes Brutes Actualis.	Marges Brutes Actualis.	
2001	985	1 650	2730,97	4576,25	1845,27	18255,18	12711,79	-5543,38	-7388,66
2002	985	1 815	2438,37	4494,17	2055,80	16299,27	12483,81	-3815,46	-5871,26
2003	985	1 997	2177,12	4414,55	2237,44	14552,92	12262,65	-2290,27	-4527,70
2004	985	2 196	1943,85	4335,23	2391,37	12993,67	12042,29	-951,38	-3342,75
2005	985	2 416	1735,58	4257,75	2522,16	11601,50	11827,08	225,58	-2296,58
2006	1 004	2 658	1580,11	4182,23	2602,12	3018,01	11617,29	8599,28	5997,17
2007	1 025	2 924	1439,50	4107,39	2667,89	2749,44	11409,42	8659,98	5992,08
2008	1 045	3 216	1310,88	4034,00	2723,12	2503,78	11205,56	8701,77	5978,65
2009	1 066	3 537	1193,88	3961,84	2767,96	2280,32	11005,12	8724,80	5956,84
2010	1 087	3 891	1087,43	3891,24	2803,81	2077,00	10809,00	8732,00	5928,19
2011	1 109	4 280	990,09	3821,79	2831,70	1891,07	10616,07	8725,00	5893,30
2012	1 131	4 708	901,54	3753,54	2852,00	1721,94	10426,50	8704,56	5852,56
2013	1 154	5 179	821,34	3686,54	2865,20	1568,76	10240,38	8671,62	5806,42

Années	SITUATION SANS PROJET					SITUATION AVEC PROJET			Cash Flow
	Coût d'Exploit	Recettes brutes	Coût Total Actualis	Recettes Brutes Actualis.	Marges Brutes Actualis.	Coût Total Actualis	Recettes Brutes Actualis.	Marges Brutes Actualis.	
2014	1 177	5 697	747,98	3620,55	2872,57	1428,64	10057,07	8628,43	5755,86
2015	1 004	6 267	569,80	3556,00	2986,19	1088,32	9877,77	8789,44	5803,25
2016	1 025	6 894	519,10	3492,53	2973,43	991,48	9701,48	8710,00	5736,57
2017	1 045	7 583	472,72	3430,02	2957,30	902,89	9527,83	8624,94	5667,64
2018	1 066	8 341	430,53	3368,87	2938,34	822,31	9357,97	8535,67	5597,32
2019	1 087	9 175	392,14	3308,71	2916,57	748,99	9190,87	8441,88	5525,31
2020	1 109	10 093	357,04	3249,55	2892,51	681,94	9026,52	8344,58	5452,07
VAN									63516,29
TRE									15,17%
Ratio B/C									1,85

Le payback du projet commence à se faire à partir de 2013 pour véritablement rémunérer l'investissement. Le taux de rentabilité du projet en 2028 année de référence sera de 28% si la sensibilité n'est pas élevée.

Les activités autour des débarcadères de pêche maritime qui portent plus de 80% des recettes vont donc produire un résultat d'exploitation hors amortissement de 16 413 millions de francs Guinéens. Pour la pêche maritime, la distribution du crédit devait concerner le financement d'environ 100 embarcations utilisant en moyenne 6 personnes, le revenu annuel par personne embarquée attendue était de 1.700.000 GNF et de 6.000.000 GNF pour le propriétaire de l'embarcation. Si l'on considère le cash flow de 2028 le revenu annuel peut atteindre par embarcation soit 16 000 000 GNF ce qui devrait effectivement porter le revenu moyen annuel à 1 735 500 par manœuvre et au propriétaire un revenu d'environ 6 millions par an prévu dans le rapport d'évaluation. Cette situation est d'autant plus exacte que les organisations de pêcheurs commencent à voir leurs revenus augmenter et envisagent de mettre en place une mutuelle de crédit pour le financement de leurs activités. Le niveau de remboursement du crédit est également un indicateur de bonne santé financière des opérateurs de la pêche.

5. Dernier Plan de Passation des Marchés.

SITUATION DES MARCHES 2002 - 2006 ACTUALISES EXECUTION PHYSIQUE

n° d'ordre	n° Contrat	Dates	Date d'approbation	Objet	Adjudicataire	Montants du Contrat	Monnaie du contrat	Montants payés	Pourcent d'exécution/physique
1	N°2002/475/1/5/1/2/N Av. n°2002/004/6/2/5/1/2/N	21-mai-02 23-févr-03	2002-02-27	Assistant Technique	Hydrosult Inc	1 013 263,00 75 337,00	USD	1 053 055,47	96,73%
	Sous total HYDROSULT								
2	N°/2002/481/1/6/1/2/N Av.N°2003/0188/2/6/1/2/N	17-juin-02 17-juin-03	2002-03-04	Eudes d'exécutions et Surveillance des travaux	BAEC	180 651,62 26 230,50	USD	206 881,77	100,00%
	Sous total BAEC								
3	n°2002/569/1/M/2/2/N		10-juil-02	Mitsubishi V6 Puck- Up Double Cabine Mitsubishi	Futurelec	66 114 610,00 34 524,00	GNF USD	68 219 424	100,00%
Sous total FUTURELEC									
4	UNICOMER	30-juil-02		UNICOMER	Grand Vitara	42 723 135	GNF		
5	Convention fe gestion de crédit	26/26/2003		Caisse Yètè-Mali		225 000,00	USD	225 000,00	100,00%
6	Convention de gestion de crédit	18-sept-03		Crédit Rural		300 000,00	USD	300 000,00	100,00%
7	N°2004/0084/1/4/1/2/N Addendum 2005/016/2/4/1/2/N	13-mai-04	2005-02-18	SERPAG		2 008 224 191 526	Euro Euro	2100883,47	95,51%
	Sous total SERPAG						2 199 750		
8	Audit des Comptes 2001/2005		2006-03-23	Audit des Comptes	TAFSIR/A	108 040 000	GNF	108 040 000	100,00%
9	Revue à mi parcours	2006-05-15	2006-05-15	Revue à mi parcours	THOT N'GA	40 600	USD	40 600	100,00%
10	Etude des Potent Piscicole	2006-05-15	2006-05-15	Etude / Potent Piscic	THOT N'GA	160 000	USD	160 000	100,00%
11	Audit des Comptes 2006/2007	2008-06-19	2008-06-19	Audit des Comptes	CAGEC	14 035 000	F/CFA	0	100,00%

Source : Cellule d'exécution du projet

6. Liste des documents justificatifs.

- Rapport d'évaluation;
- Accord de prêt (BAD);
- Convention de financement du CNSP;
- Aides mémoires de supervision ;
- Rapports d'audit des comptes
- Document de stratégie de réduction de la Pauvreté;
- Lettre de politique de développement de la pêche et de l'aquaculture;
- Rapport de la Revue à mi-parcours du document de stratégie par pays axée sur les résultats 2005-2009;
- Rapport de la politique de la Banque en matière de développement du secteur agricole et rural;
- Correspondances Banque/Autorités Guinéennes;
- Rapports annuels des composantes;
- Rapports des institutions de micro finances.

Informations facultatives

7. Description du projet. Principaux facteurs n'ayant pas été pris en compte dans la grille générale et qui ont affecté la conception et la mise en oeuvre du projet. Ces facteurs, positifs et négatifs pourraient comprendre: le climat et les conditions météorologiques, les changements politiques, les questions contractuelles ou personnelles, les questions techniques, les processus de passation des marchés et les interactions avec les autres partenaires. Si l'un quelconque de ces facteurs est suffisamment significatif pour affecter les notes de l'évaluation, ceci devra être mentionné dans la grille, avec renvoi à la présente annexe.